

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID
DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE
CONFIRMATION DE REFUS PROVISOIRE TOTAL

RÈGLE 18^{ter}.3) DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION COMMUN À L'ARRANGEMENT DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES
MARQUES ET AU PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT

I. Administration qui envoie la déclaration : **Centre National de la Propriété Intellectuelle**
20, oul. Kozlova, 220034 Minsk, Bélarus
Téléphone (Division des marques): (+375 17) 392 51 95, (+375 17) 294 81 99,
Télécopieur: (+375 17) 294 36 56

II. No de l'enregistrement international : 823 013

III. Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international :

"VINPROM PESHTERA" AD

5 "Dunav" bul., BG-4000 PLOVDIV (Bulgarie).

IV. La protection de la marque est refusée pour tous les produits et/ou services.

V. Date: 2014.02.21

VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :

Chef du Département des marques



Natalia Shashkova

Examineur : Halina Liutava (+375 17) 392 51 97